

Montsoreau, le 22 octobre 2013

Nos réf : JMM/VB/2013.10.399

Objet : Forum permanent Charte Européenne du Tourisme Durable

Dossier suivi par : *Virginie BELHANAFI*

Alpilles
Armorique
Avesnois
Ballon des Vosges
Boucles de la Seine Normande
Brenne
Brière
Camargue
Caps et Marais d'Opale
Causses du Quercy
Chartreuse
Corse
Forêt d'Orient
Gâtinais Français
Grands Causses
Guyane
Haute-Vallée de Chevreuse
Haut-Jura
Landes de Gascogne
Livradois-Foréz
Loire-Anjou-Touraine
Lorraine
Luberon
Marais du Cotentin et du Bessin
Martinique
Massif des Bauges
Millevaches en Limousin
Montagne de Reims
Monts d'Ardèche
Morvan
Narbonnaise en Méditerranée
Normandie-Maine
Oise-Pays de France
Perche
Périgord-Limousin
Pilat
Pyrénées-Catalanes
Queyras
Scarpe-Escault
Vercors
Verdon
Vexin Français
Volcans d'Auvergne
Vosges du Nord

Madame, Monsieur,

Aujourd'hui, l'intégration du développement durable à tous les niveaux de l'activité touristique constitue l'un des enjeux fondamentaux du tourisme de demain ; particulièrement sur un territoire comme le nôtre où le tourisme contribue notamment à l'économie locale, à l'emploi, au développement des services et à l'amélioration du cadre de vie.

Dans ce contexte, il importe que le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'engage dans une démarche différenciée et construite des produits adaptés à ces principes. C'est la stratégie proposée par la Charte Européenne pour le Tourisme Durable dans les Espaces Protégés (CETD).

Gérée par la fédération EUROPARC, une organisation paneuropéenne, la CETD est un outil de gestion pratique visant à assurer que le tourisme contribue au développement économique, social et environnemental équilibré des espaces protégés en Europe.

Afin de rejoindre les 107 espaces protégés en Europe déjà labellisés par EUROPARC, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine déposera sa candidature au volet 1 de la CETD avant le 15 décembre 2013.

Aussi, nous souhaitons vous présenter en avant-première la stratégie touristique et les actions prévues pour les 5 ans à venir qui pourront directement vous concerner.

Bureaux du Parc - 7 rue Jehanne d'Arc
49730 MONTSOREAU

Tél. : 02 41 53 66 00 - Fax : 02 41 53 66 09

www.parc-loire-anjou-touraine.fr

info@parc-loire-anjou-touraine.fr

Cette démarche est le fruit d'un travail mené par un comité de pilotage et un cabinet spécialisé en Tourisme DMC Consultant.

Cette restitution aura lieu le :

Vendredi 29 novembre 2013
15h30 – 17h30
Abbaye Royale de Fontevraud

L'ordre du jour sera le suivant :

- Démarche « Charte Européenne du Tourisme Durable »,
- Candidature du Parc : stratégie et plan d'actions proposés pour la candidature,
- Retour d'expérience présenté par Julia STEINER en charge du Tourisme à l'IPAMAC, association regroupant 10 Parcs naturels du Massif Central, aujourd'hui la plus avancée dans la démarche au niveau européen,
- Apéritif.

Dans l'attente de cette future rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président,

Jean-Michel MARCHAND
Conseiller général de Maine-et-Loire